



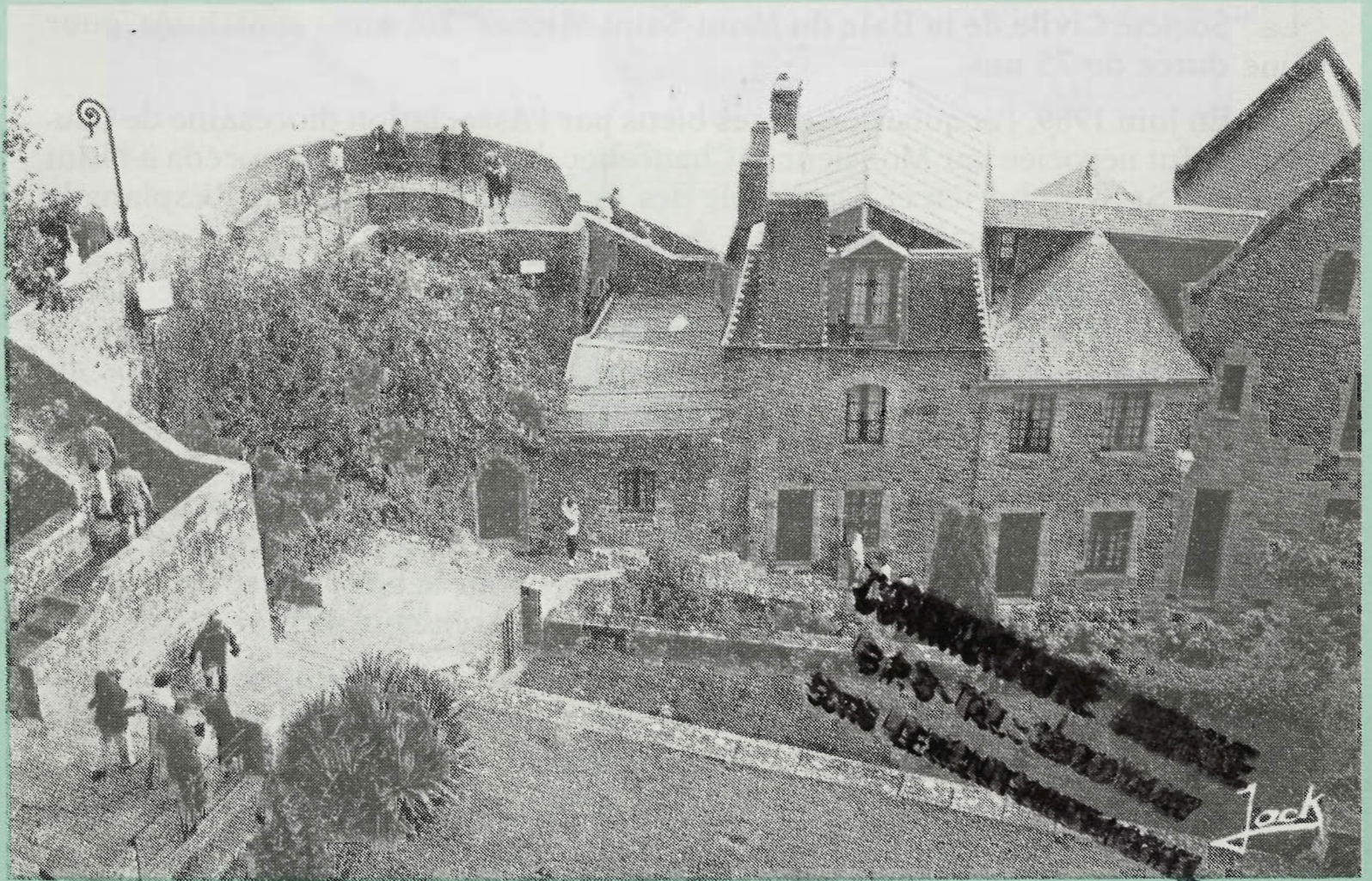
LES ANNALES DU MONT St-MICHEL

117^e Année – N° 3



Juillet - Août - Septembre 91

BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE



Le presbytère du Mont-Saint-Michel, tel qu'il apparaît au moment de son acquisition par l'Association diocésaine en 1989.



LE PRESBYTÈRE DU MONT-SAINT-MICHEL

Devenu curé du Mont, directeur des pèlerinages et de l'Archiconfrérie en mai 1988, j'ai dû attendre janvier 1991 pour bénéficier d'un logement en état.

L'Association diocésaine devait d'abord racheter le presbytère à la Société juridiquement propriétaire depuis 1914, les lois de Séparation de l'Eglise et de l'Etat votées en 1905 ne permettant ni aux paroisses, ni aux diocèses d'être propriétaires. Il fallait alors constituer des Associations ou des Sociétés prête-nom. La "Société Civile de la Baie du Mont-Saint-Michel" fut ainsi constituée, pour une durée de 75 ans.

En juin 1989, l'acquisition de ces biens par l'Association diocésaine de Coutances fut négociée par Monsieur le Chancelier du diocèse, qui rétrocéda à l'Etat le Logis St-Symphorien et l'ensemble des jardins, à l'exception de l'Esplanade de la Croix de Jérusalem.

C'est par la suite, en janvier 1991, qu'un Conseil pour les Affaires économiques dut être institué pour l'administration des biens de la paroisse. Les membres n'ont pu qu'exprimer des regrets à propos de la vente plus ancienne du magasin "Le Dauphin" et de la récente rétrocession d'une partie de l'immeuble et des jardins.

Le prix d'achat du presbytère a pu surprendre. Mais il s'agit d'un bâtiment jouant un rôle important dans la vie de la paroisse et des œuvres du Mont-Saint-Michel. Il permet des rencontres indispensables pour le bon service de l'Eglise. Le prêtre-curé, directeur des pèlerinages et de l'Archiconfrérie, y réside.

Le financement nécessaire doit être assuré par les recettes de la paroisse et des pèlerinages et par les dons. Les "avoirs" déposés antérieurement ont constitué une partie du versement.

Le presbytère est situé à proximité de l'église : le passage de l'un à l'autre s'en trouve facilité. Pendant la période estivale, il faut assurer des permanences au sanctuaire, généralement de 8 h. 30 du matin jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Tout curé est heureux de disposer pour les célébrations liturgiques d'une belle église. C'est aussi pour lui une joie d'habiter un presbytère où il puisse se sentir à l'aise. Ici, en effet, au Mont-Saint-Michel, j'apprécie de pouvoir accueillir les membres de ma famille, des amis, de nombreux prêtres, les Evêques et les Abbés de passage ainsi que toute personne venant assurer une permanence au titre d'un service d'Eglise.

Ainsi, cette année, l'Ecole de la Foi de Coutances et le Service diocésain des Vocations, grâce à cette habitation rénovée et meublée, ont pu, sur le Mont-Saint-Michel, transmettre à de nombreux visiteurs un signe de Dieu.

P. RENARD, Curé,
Directeur des "Annales" et des Pèlerinages.



COMMUNAUTÉ ABBAYE
B.P. 3 - Tél. : 38 60 14 47
50116 LE MONT-SAINT-MICHEL

COMMUNAUTÉ ABBAYE
B.P. 3 - Tél. : 38 60 14 47
50116 LE MONT-SAINT-MICHEL

HOMÉLIE du Père Théo DESFEUX, vicaire général

prononcée en l'Abbatiale du Mont-Saint-Michel,
au cours du pèlerinage des grèves, le 19 juillet 1991.

Lecture de l'Évangile de Saint Luc (Chap. 10, versets 1 à 12) sur l'envoi en mission de 72 disciples.

Homélie :

Ce jour-là, Jésus est au milieu de ses amis, de ses disciples. Ils ont écouté son message, ils ont marché avec Lui, ils ont reçu la "Bonne Nouvelle". Jésus ne veut pas les garder pour lui, en "serre-chaude" : il en choisit 72, il les envoie dans le monde, en "plein-vent" : *Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups ; n'emportez ni sac, ni chaussures de rechange...*

Nous-mêmes, aujourd'hui, au terme de notre traversée des grèves qui nous a conduits au Mont-Saint-Michel, nous sommes là, dans cette magnifique Abbatiale, pour "vivre" avec le Seigneur ressuscité, pour nous nourrir de son pain, "Pain de vie", et aussi pour reprendre la route ce soir, celle de nos vacances, celle de nos loisirs, celle de notre travail. Et lui, le Seigneur, de nous dire : *"Je vous envoie ; n'emportez rien pour la route, proclamez : le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous"*.

* * *

En méditant ce texte de Saint Luc, j'ai pensé que nous tous, dans la grande diversité que nous représentons, nous sommes, à notre tour, des envoyés. Dans le monde d'aujourd'hui où beaucoup d'hommes et de femmes vivent dans l'indifférence religieuse et dans l'oubli de Dieu, nous avons à nous réveiller : nous sommes des témoins de la Bonne Nouvelle d'Évangile : elle voudrait rejoindre chacun, là où il en est de ses recherches, de ses tâtonnements ; nous sommes des acteurs : Dieu veut que nous prenions notre place pour embellir sa création.

Alors, j'ai pensé...

J'ai pensé à vous, Stéphanie, Christophe : vous avez 12 ans, 14 ans ; vous marchiez bon train dans la traversée, tout à l'heure ; je remarquais votre sourire, et je vous ai vus ensemble, par petits groupes de dix ou de quinze. A toi, Stéphanie, à toi, Christophe, à vous tous, jeunes qui venez de faire cette année profession de Foi, je vous dis : Le Seigneur compte sur vous. Marchez ensemble sur les chemins de la vie, au collège, au lycée : c'est là que Dieu vous attend pour être ses témoins, pour être des acteurs ; il y a tant à faire !

J'ai pensé...

J'ai pensé à toi, Sophie, à toi, Philippe. Tu as 16 ans, tu as 18 ans : c'est l'âge des orientations, c'est l'âge des choix plus décisifs : que vais-je faire de ma vie ? Sur qui, sur quoi vais-je la bâtir ? Ne reste pas seul pour résoudre tes problèmes ; rejoins des copains, faites équipe ensemble : *"Le Seigneur les envoya deux par deux..."*.

J'ai pensé...

J'ai pensé à vous, Catherine et Michel : vous êtes mariés depuis 5 ans, depuis 10 ans, depuis 20 ans, peut-être plus ! Vous regardez déjà le chemin parcouru, les joies qui jalonnent votre vie, les soucis que vous portez. Le Seigneur a besoin des vies de témoins d'un amour vrai et durable, d'un amour fondé sur le roc, qui est Jésus-Christ : une belle mission vous attend.

J'ai pensé...

J'ai pensé à vous, les gitans, les gens du voyage : vous êtes un certain nombre à vivre avec nous cette journée ; cinq parmi vous, cinq adultes reçoivent aujourd'hui, pour la première fois, le Corps du Christ. Vous êtes des nomades, et vous nous rappelez justement que tous nous sommes en quelque sorte des itinérants ; nous n'avons pas à nous installer. C'est si tentant de nous agripper à nos sécurités ! Rappelons-nous Abraham, dans le récit qui vient de nous être proposé : *"Voici que je passe avec toi une alliance : d'une foule de croyants tu deviendras l'Ancêtre"*.

Le Seigneur ne nous convie pas à faire du sur-place : à la suite d'Abraham, à la suite de Moïse, à la suite de tant d'autres, nous avons sans cesse à partir, à repartir à la rencontre de nos frères : *"Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Annoncez : "Le Royaume est parmi vous !"*

* * *

Si parfois nous traînons les pieds, c'est peut-être que nous n'entendons pas suffisamment la parole de Jésus : *"N'emportez rien pour la route"*. Abandon, confiance ! De façon spontanée, nous voulons garder nos sécurités, rester solidement amarrés, tel le bateau au port, demeurer ancrés dans nos habitudes, notre confort... et Jésus nous dit : *"Larguez les amarres !" "Partez au grand large !"*

Dieu ne parle pas à un cœur trop encombré. Nous sommes venus en tenue légère pour la traversée des grèves ; nous n'avions pas de superflu, nous l'avions laissé à la maison. A ses disciples, avant de les envoyer en mission, Jésus a dit : *"Ne soyez pas encombrés"*. Partez le cœur léger.

Partez pour la mission le cœur léger :

- dans le monde des jeunes, pour témoigner d'un Jésus-Christ capable de donner sens à une vie,
- dans le monde des adultes pour bâtir un monde nouveau, fait de solidarité et de justice,
- dans le monde des gens du voyage, appelés eux-aussi à porter l'Évangile et à en vivre,
- dans le monde des scouts : en traversant, vous chantiez, tout-à-l'heure : *"Amitié, Amitié, Liberté, Liberté..."* tout un programme.

Que Saint Michel nous entraîne sur les chemins d'Évangile. N'oublions pas : *"Larguons les amarres !"*

AMEN.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PRESBYTÈRE DU MONT-SAINT-MICHEL

Le presbytère du Mont-Saint-Michel se composait, jusqu'à ces dernières années, de quatre petites maisons accolées et communiquant entre elles, situées à l'extrémité supérieure de la rue principale du Mont, sur la droite, près de la tour du Nord. L'une d'elles, le logis "St-Symphorien" ayant été rétrocédée à l'Etat, il en reste trois, resserrées entre les marches de la rue et celles du rempart.

La plus proche de la tour du Nord, l'ancien logis des "Étoiles" ne comportait à l'origine que deux pièces au rez-de-chaussée et deux à chacun des deux étages. Il y fut adjoint une cuisine et une autre salle devenue le bureau de Monsieur le Curé. A quelle date ? Cette construction ne figure pas sur le dessin de l'ouvrage de V. Petitgrand, le second architecte des Monuments historiques, intitulé : "Abbaye du Mont-Saint-Michel", sans date, mais paru vraisemblablement avant le décès de son auteur, survenu en 1898.

Le logis "Les Etoiles" est affecté au logement du curé du Mont : petit vestibule d'entrée, bureau, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres et une salle d'eau au premier, une chambre au second, du balcon de laquelle on a une belle vue sur les grèves, le petit bois, la tour du Nord et l'Abbaye. Et deux autres petites.

Les maisons appelées "La Couronne" et le "Pigeon blanc" ont été réunies et ne forment plus au rez-de-chaussée, qu'une grande salle que l'on appelle couramment la salle paroissiale. Elle peut servir pour accueillir les groupes en pèlerinage ou autres, d'autant qu'elle est à présent équipée à cet effet (évier, gazinière, frigidaire). Le sous-sol de cette salle se partage entre les services matériels de la Cure (chaudière, réserve de fuel, cave, etc.) et une autre partie dite salle Saint-Aubert à laquelle on accède directement de la rue. Compte tenu de ses possibilités, elle pourrait être aménagée pour l'accueil d'un petit groupe d'aumônerie (10 à 12 jeunes).

Le premier étage en dessus de la salle paroissiale, avec vue sur les grèves, comprend la bibliothèque, qui est aussi la salle des réunions des conseils pastoraux ou économiques et une chambre garnie de meubles du 19^e siècle, dite de "Mgr Bravard". Côté rue, une petite lingerie.

Tel est l'actuel presbytère du Mont, aménagé d'une façon fonctionnelle, mais qui ne laisse pas d'être artistique et agréable, par la qualité de la construction, aux murs de pierre apparente, par son ameublement et par la vue magnifique dont on jouit des étages, sur la baie d'un côté, sur la "Merveille" de l'autre.

Jean BEASSE.

LES DEMEURES SUCCESSIVES DES CURÉS DU MONT-SAINT-MICHEL

Depuis plus de deux ans déjà, le presbytère du Mont-Saint-Michel est la propriété du diocèse. Beaucoup seront surpris de l'apprendre, qui croyaient qu'il en était ainsi depuis longtemps. Eh bien non ! Jusqu'à ces derniers temps, ce presbytère était la propriété d'une Société Civile Immobilière, société juridiquement reconnue et composée de porteurs de parts ; ces parts leur donnaient propriété pleine et entière sur tous les biens composant l'ensemble immobilier où étaient logés le curé du Mont et les services de l'Archiconfrérie, ainsi que sur les petits jardins l'entourant et sur l'esplanade de Jérusalem. Mais le 5 mai 1989, l'Association diocésaine a signé l'acte de vente et payé intégralement le montant de la transaction. Le curé du Mont est enfin chez lui.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Nous pourrions dire, il n'en a jamais été ainsi, ou presque jamais, si l'on excepte une période de dix années, de 1904 à 1914, où le curé du Mont fut propriétaire de ce presbytère et l'agrandit. Comme bien des activités montoises, comme les hôtels Poulard, entre autres, ou comme le bureau de Poste, la cure fut itinérante et son implantation subit les aléas des circonstances. C'est cette longue histoire que nous voudrions retracer ici.

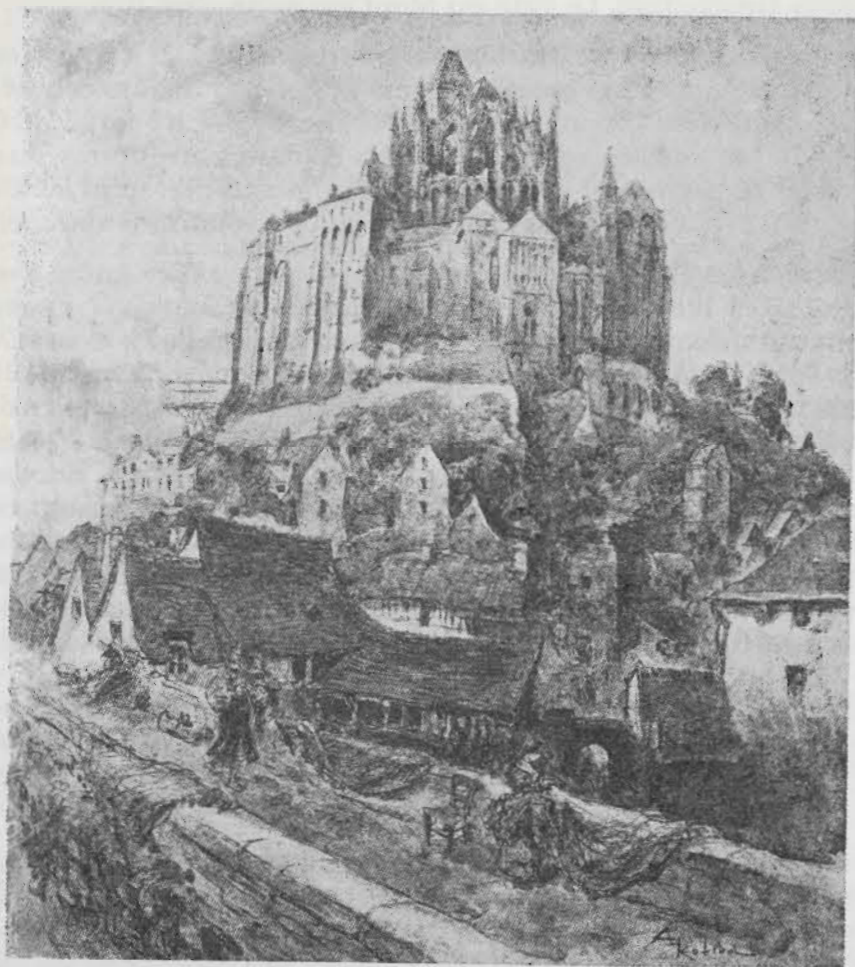
Nous devons les éléments majeurs de cet article au **Père André Yver**, curé du Mont de 1978 à 1988, avec lequel nous avons eu de longues conversations. Nous devons aussi de précieuses indications aux albums de **M. Henry Decaëns** sur le *Mont-Saint-Michel à la Belle Époque*, et aussi à une brochure de 28 pages illustrées de très belles photographies, parue aux Editions Lescuyer de Lyon, sans date, et sous le titre : "*Eglise St-Pierre du Mont-Saint-Michel*". Nous avons consulté, bien sûr, les ouvrages des architectes en chef du Mont : Edouard Corroyer, Victor Petitgrand et Paul Goût, ainsi que ceux de Louis Bossebœuf et de Germain Bazin. Mais nous avons trouvé l'essentiel de nos renseignements dans le remarquable "**Registre paroissial**" conservé au presbytère, où sont consignés tous les événements marquant de la vie de la paroisse St-Pierre de 1811 à nos jours. Nous a été utile aussi l'**Histoire de la paroisse St-Pierre pendant la Révolution**, de 1789 à 1802, écrite de la main de l'abbé E-A Pigeon, et conservée aux archives diocésaines. Les conseils amicaux, enfin, des archivistes diocésains actuels, le père Georges Couppey et le père Jean-Baptiste Le Chat, nous ont été précieux. - Nous donnerons nos références précises à la fin de ces pages.

* * *

Le petit village de pêcheurs qui se constitua au nord du rocher, à l'ombre de la collégiale fondée le 16 octobre 709 par Saint Aubert, eut très vite une église et un curé ; l'église, c'était une chapelle, dédiée à St Pierre, celle du "*Moûtier de Saint Perron*", comme le nomment les vieilles chroniques (1) construite pour remplacer les anciens oratoires des ermites édifiés bien avant l'an 709 en l'hon-

neur de St Symphorien, au pied du rocher, et de St Etienne, à mi-hauteur (2) ; le curé était un prêtre diocésain nommé par l'Evêque d'Avranches.

Trois cents ans plus tard, en 1022, la Charte du Duc de Normandie Richard II, faisant suite à celle de 966 concédée par le duc Richard 1er, petit-fils de Rollo, qui instituait onze religieux bénédictins à la place des premiers chanoines, stipule : *"Moi, Richard, par la grâce de Dieu, Duc et Prince des Normands, fais la concession du Moûtier de Saint Pierre, Prince des Apôtres, situé sur le côté de la montagne, à condition que pour mon salut et celui de mes descendants, l'abbé ou les religieux y établiront des clercs de leur choix"*. La paroisse est donc sous la tutelle du grand monastère, puisque, continue la Charte : *"l'abbé ou ses religieux exerceront la basse et moyenne justice envers les clercs, les laïques, les hommes et les femmes de ce bourg"*.



Dans ce groupe de maisons - qui a disparu - devaient se situer les premiers presbytères du Mont-Saint-Michel.

Où était ce *"Moûtier St-Perron"* ? Où logeaient le curé-desservant et son vicaire ? Ce *"Moûtier"*, destiné à recevoir les pèlerins pour le gîte et le couvert, se situait sans doute auprès de l'emplacement de l'église paroissiale actuelle ; des traces de construction du XI^e siècle subsistent dans cette église, qui était vraisemblablement sa chapelle. Il était donc de construction antérieure à l'abbatiale romane (3). Quant au logement du curé, il faut le situer au flanc sud du rocher, **au pied de l'Abbaye**, non loin de l'église, sur une petite plate-forme horizontale où s'est construit récemment le Centre Normand d'Informations Régionales (CNIR), salle municipale de séminaires. Au cours du XII^e siècle, l'agglomération avait en effet abandonné le versant nord pour s'installer peu à peu à l'est et au sud. C'est d'ailleurs à cette époque que fut aussi édifié un couvent de religieuses, sous le vocable de Sainte Catherine, et dont subsiste la trace d'une porte romane sur le mur d'un des jardins face à l'actuel presbytère, et qui se voit fort bien de la rue. Cette communauté faisait office de lieu d'accueil pour les femmes qui venaient en pèlerinage au Mont, et qui ne pouvaient être reçues dans l'hôtellerie des bénédictins construite par l'Abbé Robert de Torigni. Dès le XVII^e siècle, il n'en restait plus que trois arcades en ruines (4).

Combien de temps cette première implantation dura-t-elle ? On ne sait, mais fort longtemps. Et, de même, l'administration de la paroisse demeura longtemps autonome. *"Les premiers moines bénédictins ne prirent part en aucune façon aux délibérations de l'assemblée paroissiale. L'abbé, bien qu'archidiacre de Saint-Pierre du Mont, laissait à cet égard toute latitude aux marguilliers et au curé"* (5). Il en fut de même, au moins au début, des bénédictins de Saint-Maur, installés en 1622. Mais, le 1er septembre 1635, le Conseil d'Etat enjoignit aux membres des Conseils de fabriques - les marguilliers - de rendre leurs comptes *"devant les sieurs Evêques, Archidiacres et Officiaux"*. Dès lors, les archidiacres du diocèse d'Avranches se font présenter régulièrement l'état annuel des recettes et dépenses de la fabrique et président l'assemblée paroissiale.

Une bonne entente régnait entre le curé et les bénédictins. *"Trois fois par an, au moins, le curé de Saint-Pierre processionnait à l'Abbaye : le dimanche des Rameaux, le jeudi de l'Ascension et le jour de l'Apparition de Saint Michel"* (6). Et *"les religieux ne dédaignaient pas de se recommander aux prières des habitants du Mont. C'est ainsi que, Pour le vénérable religieux, frère Hector de Lamps, on chante le premier jour de l'an, un Subvenite et un De profundis"* en l'église Saint-Pierre (7). Enfin, de nombreux travaux, en partie financés par l'Abbé, sont périodiquement entrepris dans cette même église, qui acquiert, au début du XVI^e siècle, la forme et la disposition que l'on connaît actuellement.

* * *

A la fin du XVIII^e siècle, lors de la Révolution française, le curé n'habitait plus au pied de l'Abbaye. Il résidait à l'entrée de la ville, **au-dessus de la Porte du Roi**, que l'on appelait aussi *"Porte Notre-Dame"*, car une statue de la Vierge

la décorait déjà (8). Ce logis était nommé alors le "Logis du Roy" ; c'est de nos jours la mairie du Mont. Son vicaire, cependant, logeait près de l'église, "dans une modeste demeure située **au fond de la rue des Venelles**" et habitée alors en partie, vers 1867, par un guide bien connu appelé *Le Brec* (9). Ces deux logis sont donc, au moins, les seconds emplacements de la cure du Mont. C'est là que le curé et le vicaire reçurent les injonctions de la municipalité de prêter le serment civique. C'est de là qu'ils assistèrent au départ des moines de l'abbaye. C'est de là qu'ils partirent pour Jersey : ils avaient refusé le serment.

C'est vraisemblablement dans cette "Maison du Roy" qu'en 1790 s'installa leur successeur, M. Besnard, prêtre constitutionnel. Il devait voir passer, en novembre 1793, le détachement de l'Armée Catholique et Royale" des "Vendéens", venus libérer les



Le logis du Roy et la porte Notre-Dame, presbytère vers la fin du XVIII^e siècle. C'est aujourd'hui la mairie du Mont.

prêtres prisonniers au Mont. Les officiers municipaux, avec le citoyen Natur, le maire, à leur tête, s'étaient réfugiés à Tombelaine. Sous la Terreur, il assista à la destruction des emblèmes religieux, des statues et des armoiries dans l'abbaye, dans l'église et dans la ville, en particulier le blason royal sculpté sous les fenêtres de sa demeure, sur lequel les deux anges et les insignes royaux ont été presque totalement arasés(10). L'église fut bientôt transformée en cantonnement pour la garnison, puis en magasin à fourrage ; lui-même dut partir, et ne fut sans doute pas remplacé.

* * *

Le Concordat, en 1801, rétablissait l'Eglise de France. Il faut attendre cependant 1805 pour que l'on trouve à nouveau mention d'un curé au Mont-Saint-Michel : c'est M. Michel Reullost, ancien

vicaire de Saint-Loup, près d'Avranches. Exilé en Angleterre. Il avait assisté le dernier curé légitime du Mont, M. Mazier, dans ses derniers moments (11).

Où va-t-il se loger ? Il est alors le seul ecclésiastique résidant au Mont : il n'y a plus de religieux dans l'Abbaye ; il n'y a plus de prisonniers (de 1800 à 1811), donc pas encore d'aumônier ; mais la dévotion à Saint Michel, sinon le pèlerinage, renaît ; et les habitants réclament un curé. L'ancien "Logis du Roy" est devenu la mairie et même l'école (12). La commune du Mont loue donc une maison pour recevoir son desservant, l'ancienne **Auberge de la Truie-qui-file**, au pied de la barbacane du Châtelet, non loin de la porte d'entrée de l'Abbaye. Michel Reullost remplit la charge de curé et celle d'aumônier jusqu'à sa mort, en 1816.



Le Mont-Saint-Michel à la fin du siècle dernier. On remarque la "Maison Blanche" qui servit de presbytère à Emile-Aubert Pigeon et à son successeur.

Après lui, de nombreux desservants se succèdent, certains ne restant parfois que fort peu de temps. En 1866 arrive M. Emile-Aubert Pigeon. Il entre en fonction le 16 avril. Ce prêtre érudit, très attaché au Mont, veut tout d'abord un logement décent pour la cure ; M. Ménard, maire du Mont-Saint-Michel, au nom de la commune, et lui-même, au nom de la fabrique, signent, avec M. Hédou, propriétaire, le 28

septembre 1866, un bail leur donnant location de la partie Ouest de la "**Maison blanche**". C'est une grande bâtisse aux murs crépis à la chaux, composée d'un corps central et de deux ailes plus petites, qui domine le village et se remarque inévitablement sur toutes les lithographies, puis sur les cartes postales jusqu'à son achat par l'Etat et sa démolition en 1928. Elle avait été construite pour le Directeur de la Maison Centrale. M. Hédou, le propriétaire, exerçait alors cette fonction à Rennes (13).

M. Pigeon pensait bien rester longtemps au Mont : il dut partir en 1867. Il a écrit alors dans le *Registre Paroissial* deux pages émouvantes, dont nous extrayons ces lignes : "Oh, ma chère petite paroisse, mon bonheur eût été de vivre et de mourir avec toi ; j'étais fier d'être ton pasteur"... "Je ne te suis pas infidèle ; si je me sépare de toi, c'est qu'on m'y force ; autrement, je ne t'aurais jamais abandonnée pour quelque paroisse qu'on m'eût offerte ; je me l'étais promis et j'aurais tenu ma parole... Mais je ne t'oublierai jamais, je t'aimerai toujours (14). Emile-Aubert Pigeon, qui était fier de porter comme second prénom celui du fondateur du Mont-Saint-Michel, - il venait d'en écrire une "Vie" -

n'y était resté que dix-huit mois : son évêque, le "Sauveur du Mont-Saint-Michel" Monseigneur Bravard, auquel il était très attaché et qui l'appréciait grandement (15), avait loué par bail une partie de l'Abbaye ainsi que les Fanils ; dans l'ancien monastère, il avait installé des Missionnaires de Saint-Edme de Pontivy, et, aux Fanils, un Orphelinat (16). Et il confiait le tout aux missionnaires : Abbaye, Orphelinat, Paroisse - ou plutôt, le supérieur de ces missionnaires, le père Robert, s'attribua toutes les responsabilités.

Le presbytère se confond alors avec l'Abbaye, et les curés successifs, vont y loger. M. Pigeon l'a écrit : c'était bien lui "le dernier anneau de cette longue chaîne de curés séculiers que les moins du Mont-Saint-Michel avaient simplement le droit de présenter à la nomination de l'Evêque d'Avranches" (17).

Cependant, le P. Mémain, successeur de M. Pigeon, loge encore à la Maison-Blanche en 1868, puisqu'un différend surgit entre lui et un dessinateur dont il avait "toléré" l'installation dans les deux mansardes, mais qui y faisait trop de bruit. Il y est encore en mars 1869 (18). Par la suite, la charge curiale est partagée par divers prêtres diocésains ou d'autres religieux-missionnaires de St-Edme, entre autres le P. Hamelin, leur supérieur, et le P. Laforêt-Levatois, "procuré", pendant 19 mois ; cette charge devait prendre fin en 1878 (19).

* * *

Quand, en 1886, le bail consenti au P. Robert n'est pas renouvelé, les religieux doivent quitter l'Abbaye. Pour se loger et assurer leurs œuvres, ils vont construire. Tout d'abord, non loin de "la Truie-qui-file", ils font bâtir une maison (devenue par la suite l'un des musées (20), où seront logés les élèves de l'Ecole apostolique qu'ils ont créée antérieurement ; à la "Truie-qui-file", ils plantent le Trésor de St Michel, et, à côté, un magasin de vente d'objets de piété (21). Puis, ils édifient, dans la rue principale, une massive construction qui existe encore, sous le nom de "**Salle Jeanne-d'Arc**", (ce titre est inscrit en grandes lettres sur la façade et au-dessus de la porte du magasin), et c'est là qu'est logé le religieux de St-Edme qui est curé de la paroisse. Ils s'installent enfin en face, dans une grande maison dont le toit porte encore de nos jours un clocheton surmonté d'une croix, et qui est actuellement "la Vieille Auberge" (22).

Dans sa lettre mémorable du 4 novembre 1886, Mgr Germain, Evêque de Coutances, annonce sa décision de transférer à l'église paroissiale le siège du pèlerinage. Il faut donc aménager cette église. Une chapelle est ouverte sous la tour, où est installée en 1895 la statue lamée d'argent érigée autrefois dans l'Abbatiale, une sacristie est construite en 1897, mais surtout, afin d'accueillir la foule des pèlerins qui ne peut contenir la petite église, les pères de St-Edme achètent, au pied du Grand Degré, un terrain en palier, sur lequel se voyaient encore les ruines de l'hôtellerie des "Quatre Fils Esmond" (23) où ils plantent, le 9 juillet 1889, une grande croix ; c'est l'**Esplanade de Jérusalem**" (24).

* * *

D'autres péripéties devaient intervenir, qui allaient grandement influencer sur la direction du pèlerinage et la localisation du presbytère. La loi du 1er juillet



Le presbytère acheté par M. l'Abbé Laforêt-Levatois en 1904.

1901 interdit de fait les congrégations religieuses : les missionnaires de St-Edme doivent quitter le Mont. Qui va assurer la responsabilité du culte, et où va loger le curé ? Tous les bâtiments des religieux sont sous séquestre. Deux religieux sécularisés restent quelque temps, s'installant successivement chez des habitants bienveillants. Mais "la succession était bien embrouillée, bien épineuse. Il n'y avait plus, il est vrai, à se préoccuper de l'œuvre des "Missions", puisque le poste était supprimé. Mais la cure ? Mais l'archiconfrérie ? Mais les pèlerinages ? Mais la direction et la rédaction des Annales, à qui confier tout cela ?" (25).

Le 1er juin 1902, M. Laforêt-Levatois, est enfin nommé officiellement curé. C'était la troisième fois qu'il était au service du Mont. Il avait appartenu à la Société des pères de St-Edme pendant dix-huit années, sans avoir prononcé de vœux religieux, et avait travaillé déjà deux fois au Mont-Saint-Michel, en 1877 et en 1890. Puis il était rentré dans le clergé diocésain le 12 juillet 1892, comme curé de St-Sauveur-de-Pierrepont. C'était certes lui qui connaissait le mieux l'histoire du Mont-Saint-Michel, et aussi, comme il l'écrit dans le Registre paroissial, "les " histoires du Mont-Saint-Michel (25).

Il loue d'abord à l'Etat la maison de la "**Truie-qui-file**", puis achète, le 10 septembre 1904, "afin de procurer un abri au desservant du culte de St Michel et de nous débarrasser enfin d'une location très onéreuse", (26) trois petites

maisons situées près de la Tour du Nord : La "**Couronne**", les "**Trois Etoiles**" et le "**Pigeon Blanc**" qui deviennent le presbytère, "*puisque en effet le Mont-Saint-Michel est demeuré sans presbytère depuis les tristes jours de la Révolution*" (26).

En 1905, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et le refus des catholiques de constituer les Associations culturelles chargées d'administrer les biens d'église entraîne l'expropriation de tous les immeubles des missionnaires de St-Edme au profit de l'Etat. M. Maquaire, le créateur des "musées" du Mont, acquiert le bâtiment de l'école apostolique, la salle Jeanne d'Arc, le logis des missionnaires, et même l'esplanade de Jérusalem. Mais le presbytère, appelé alors la maison des chapelains, n'est pas exproprié, puisqu'il s'agit de la propriété privée du curé.

A sa mort, le 28 septembre 1907, M. Laforêt-Levatois institue comme légataire universel Mgr Lepetit, vicaire général (27). Pour les années 1908 et 1909, qui sont celles du 12^e centenaire de l'instauration du culte au Mont-Saint-Michel et de la dédicace de la première chapelle par St Aubert, l'Evêque d'alors, Mgr Guérard, veut donner au Mont un éclat tout particulier. Dès la mort de M. Laforêt-Levatois, il a nommé Mgr Lepetit, Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie de St Michel, donc curé du Mont, M. Emile Couillard n'étant que l'"administrateur" de la paroisse. Mgr Lepetit ne manque pas de moyens, il rachète à M. Maquaire l'esplanade de Jérusalem et la fait aménager au cours de l'hiver 1908-1909, telle que nous la voyons aujourd'hui. Il agrandit le presbytère, tout d'abord vers le nord, en édifiant l'appendice où se trouve actuellement la cuisine et le bureau de M. le Curé, puis descendant la rue, il transforme, en 1908, la "Couronne" en "**Logis St-Aubert**", et enfin, construit le "**Logis St-Symphorien**" et le "**Dauphin**" en 1909. Tout cet ensemble de cinq bâtiments, les jardins attenants ou situés en face, ainsi que l'esplanade de Jérusalem restent donc propriété privée.

Sur les conseils de M^r. Gerlier, alors avocat, et qui devait plus tard devenir le Cardinal Gerlier, est fondée, en 1914, une société Civile Immobilière, la *SCI de la Baie du Mont-Saint-Michel*, composée de membres sûrs et recommandables, qui achètent les parts de cette société et deviennent donc les propriétaires légitimes.

C'est de cette Société que l'Association diocésaine de Coutances a acquis, en 1989, les immeubles constituant l'actuel presbytère du Mont-Saint-Michel, "*afin de maintenir en toute sûreté la présence de l'Eglise diocésaine en ce lieu de dévotion et de pèlerinages à St Michel*". L'implantation itinérante des presbytères du Mont semble donc achevée.

Jean BÉASSE.



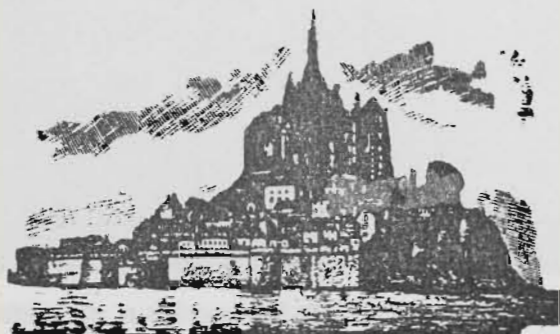
Les travaux d'aménagement de l'Esplanade de Jérusalem en 1908.



La construction du Logis St-Symphorien et du magasin "Le Dauphin" par Mgr Lepetit en 1908-1909.

NOTES ET REFERENCES :

1. Guillaume de Saint-Pair, **"Roman du Mont-Saint-Michel"**.
2. P. Goût, **"Le Mont-Saint-Michel"** Paris, 1910, réédité Bruxelles 1979, p. 89.
3. Paul Goût, op. cit. p. 437.
4. Paul Goût, op. cit. p. 460.
5. "Eglise St-Pierre du Mont-Saint-Michel" p. 11.
6. id, p. 13.
7. id, p. 12.
8. Paul Goût, op. cit. p. 562.
9. E-A Pigeon, **Histoire de la paroisse St-Pierre du Mont-Saint-Michel**, 1er feuillet (aux Archives diocésaines).
10. Ed. Corroyer, **"Description du Mont-Saint-Michel"** Paris 1877, p. 266.
11. Conférences ecclésiastiques de 1867, **"Paroisse St-Pierre du Mont-Saint-Michel"**, 4è page.
12. E-A Pigeon, **"Histoire de la paroisse St-Pierre du Mont-Saint-Michel"**.
13. **Registre paroissial du Mont-Saint-Michel**. Bail du 29 septembre 1866.
14. id. 9 SEPT. 1867, p. 41.
15. cf "Un savant de province : le chanoine E-A Pigeon", par S.L.A, in **Revue de l'Avranchin**, Mars 1977, pp. 44-45.
16. Cf. **"Les Annales du Mont-Saint-Michel"** 116è année, n° 4-5, pp 75-89 : "L'Orphelinat du Mont-Saint-Michel et sa fondatrice : Victorine Le Dieu de la Ruaudière", par Jean Béasse.
17. **Registre paroissial**; 9 septembre 1867, p. 41.
18. id. p. 45.
19. Cf. *ibid*, 1er décembre 1878, p. 63.
20. Une pierre de granit sur la façade, ornée de quatre croix de Jérusalem entourant une plus grande, indique bien la date de 1886.
21. Ces deux maisons ont été achetées par la municipalité en 1908 et ont servi d'école communale jusqu'en 1972 ; dans la cour de l'école, un banc de pierre n'est autre que à la pierre tombale de l'Abbé Jourdain (1191-1212), qui fut retrouvée par l'abbé Louis Bossebœuf à Tombelaine, lieu de sa sépulture (P. Goût, op. cit. p. 157 et 159) A Tombelaine était situé alors l'un des prieurés du Mont-Saint-Michel.
22. Toutes ces indications figurent dans l'ouvrage d'Henry Decaëns : **La Belle Epoque du Mont-Saint-Michel** p. 102.
23. Illustration de Bouët (1839) in p. Goût, op. cit. p. 347.
24. Henry Decaëns, op. cit. p. 103.
25. P. Laforêt-Levatois, in **Registre paroissial**, 21 octobre 1902, p. 103.
26. Cf. **Registre paroissial**, 12 mars 1906, p. 117.
27. id. p. 118.



QUELQUES NOUVELLES DU MONT

LA SAINT-BENOÎT A L'ABBAYE. (11 juillet 1991)

Pour la fête de Saint Benoît, patron de l'Europe, mais avant tout fondateur, vers l'an 529, de l'ordre des Bénédictins, la Communauté de l'abbaye a invité les prêtres de la région, en premier lieu, le père Renard, curé de la paroisse St-Pierre du Mont-Saint-Michel, à une messe solennelle célébrée dans l'église abbatiale. Par un heureux concours de circonstances, les "Colibris" de Liège, en excursion dans la région, ont bien voulu, au cours de cette messe, interpréter de leurs voix légères diverses pièces célèbres du répertoire religieux, en particulier l'admirable "Ave Verum" de Mozart, deux cents ans, presque jour pour jour, après sa création (18 juin 1791).

Un groupe d'amis de la Communauté ainsi que des touristes de passage étaient présents à cette messe, au cours de laquelle le père André Fournier donna l'homélie. En ces temps où beaucoup de situations sont instables dans notre vieux continent, où des peuples cherchent quels sens, quelles vocations sont les leurs, Saint Benoît peut nous aider à construire la paix par le travail en commun et le développement de nos ressources spirituelles.

Un repas fraternel réunit les prêtres présents et les oblats avec les pères André, Bruno et François, les sœurs Brigitte et Marie-Thérèse, dans le réfectoire de la Communauté.

L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION "NORMANDIE"

Au début du mois de juillet, une Exposition sur la Normandie destinée à être installée sur l'aire de Vironvay de l'autoroute A 13, a été inaugurée au Mont par M. Pierre Aguiton, président du Conseil Général de la Manche, accompagné par M. Julien Nicolle, président du Comité touristique de Normandie et par M. Nicolas Simonnet, Conservateur du Mont-Saint-Michel.

Le Comité touristique de Normandie a pour objectif, par cette exposition et par d'autres actions ponctuelles, de faire connaître les atouts touristiques de la Normandie et d'inciter les touristes à en profiter. Le Mont est l'élément majeur de notre région, mais aussi les cathédrales et les églises, les rivages côtiers et les vallées de l'intérieur... et même la gastronomie.

Des projets similaires ont été réalisés en Angleterre, en Allemagne, aux USA et au Canada. Les touristes étrangers répondent avec évidence à ces incitations, car l'on entend parler toutes les langues dans la rue du Mont ou sur les remparts. En fin juillet 1991, près de 70% des visiteurs étaient des étrangers. Souhaitons que ces touristes n'ignorent pas - et les Français non plus - l'aspect religieux du Mont-Saint-Michel.

LES HEURES MUSICALES DU MONT-ST-MICHEL

Ces concerts, nous le savons bien, ne se déroulent pas tous au Mont-St-Michel : mais l'Association qui les organise les a placés sous le "label" du Mont,

et elle a choisi, outre l'Abbaye, les églises ou les salles situées non loin de la baie.

Avranches, St-Hilaire-du-Harcouët, Mortain, Granville, Genêts et Lessay ont ainsi pu entendre de très belles interprétations d'œuvres musicales célèbres de Mozart, Vivaldi, J.-S. Bach, Purcell, Schumann, Schubert, Ravel, Benjamin Britten, mais aussi de la musique traditionnelle ou folklorique : les Tziganes de Hongrie, les Cosaques de Russie, le Flamenco espagnol.

Le Mont peut se vanter d'avoir reçu cette année les groupes les plus prestigieux : l'Orchestre "Antiqua Musica" de Paris interpréta, le 21 juillet, dans la **Salle des Chevaliers** deux "Concertos" de Vivaldi et le Concerto pour flûte et harpe de Mozart ; les solistes étaient P. Pierlot, Huguette Grémy-Chauliac et Catherine Michel. **L'Abbatiale** a résonné, une semaine plus tard, le 28, de la "Grande Messe en Ut" de Mozart et du "Magnificat" de Bach, sous la direction de Paul Kuentz ; et le Concert de clôture, à nouveau dans la **Salle des Chevaliers** a eu lieu le 25 août, avec le Kreisler Orchestra de Londres.

ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DU GRAND DEGRÉ

Ces "Amis du Grand Degré", comme leur nom l'indique, sont une Association réunissant les amis de ceux qui vivent auprès du grand degré, c'est-à-dire de la Communauté diocésaine de l'Abbaye.

Leur Assemblée générale s'est tenue le 19 mai 1991. Cette réunion avait été précédée, la veille, d'un pèlerinage à travers les grèves, d'une rencontre avec Mgr Fihey, Evêque du diocèse de Coutances, d'un repas dans le réfectoire de la Merveille et d'une veillée de prières.

Le lendemain eut lieu, sans la salle de Bellechaise, l'Assemblée générale où le père André Fournier, donna des informations sur la vie de la Communauté dont il est le responsable. "Il a fait connaître les modifications intervenues dans les charges de la Communauté depuis le mois de novembre 1990. Principalement : le père Bruno est chargé de l'accueil... Sœur Marie-Thérèse est intendante... En tant que Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers du Mont, Sœur Brigitte assure la direction des secours... Le reste est sans grand changement.

Pour l'avenir, la Communauté vit dans l'espérance de l'arrivée de forces neuves. Nos rapports avec le diocèse sont les meilleurs possibles, et la présence de **Monseigneur Fihey** à la marche, au dîner et à la veillée du samedi en dit plus que de longs discours.

Le père André fait partie du Conseil d'Orientation pastorale du Mont-Saint-Michel.

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu un nouveau président, M. Jacques Bizot, succédant à M. Philippe Ifri, qui, après douze ans de présidence, ne souhaitait pas le renouvellement de son mandat.

La messe de Pentecôte réunit ensuite à l'Abbatiale tous les participants. Elle fut suivie du repas fraternel.

LE DÉPLIANT SUR LE MONT-SAINT-MICHEL EST PARU

C'est l'une des premières réalisations du Conseil d'Orientation pastorale du Mont. Envisagé dès la première réunion, mis au point au cours de la seconde, il est sorti pour le début de la saison, et il est déjà largement diffusé.

Il comprend : *l'histoire religieuse du Mont-Saint-Michel, une présentation du culte de Saint-Michel, la liste des principaux pèlerinages annuels au Mont-Saint-Michel, la description des deux sanctuaires : l'église Saint Pierre et l'église abbatiale, enfin des renseignements pratiques fort précieux.*

Ce dépliant est une œuvre collective du Conseil ; c'est pourquoi les articles ne sont pas signés : ils sont l'affaire de tous les membres, et s'adressent à tous, pèlerins ou touristes, qui seront ainsi informés que le Mont-Saint-Michel est aussi un "**Signe de Dieu pour les hommes**".

LA CASSETTE-VIDÉO SUR LE MONT-SAINT-MICHEL, SANCTUAIRE DE PÈLERINAGE EST EN COURS DE RÉALISATION

Autre réalisation du Conseil d'Orientation pastorale : la production d'une cassette-vidéo, destinée à donner une bonne interprétation du culte au Mont-Saint-Michel.

La prise de vues, les interviews, le montage et l'illustration musicale ont été confiés à DS-VIDÉO COMMUNICATION, qui a déjà réalisé plusieurs cassettes du même ordre sur les lieux de pèlerinage, en particulier sur celui de Notre-Dame de la Garde, à Marseille.

Le pèlerinage des grèves du 19 juillet 1991 a été choisi comme le plus représentatif. Il a fallu réaliser de véritables exploits pour utiliser les grosses caméras-vidéo professionnelles dans la tanguette et la traversée des rivières. La messe à l'Abbatiale, ainsi que la cérémonie à l'Esplanade de Jérusalem ont été elles aussi enregistrées.

Le Père Renard, curé, directeur des pèlerinages a justifié, à la fin de la messe la présence exceptionnelle des gros moyens techniques utilisés, tant par DS-VIDÉO que par la RAI italienne, qui se trouvait là, elle-aussi, pour un reportage, et a pu ainsi bénéficier des infrastructures mises en place, en particulier de l'éclairage.

Cette cassette sera terminée au cours de l'année 1992 : elle comportera des interventions des membres du Conseil pastoral, tant sur l'histoire du Mont que sur le culte qui y est rendu à Saint Michel, les pèlerinages, les associations pieuses, le tout illustré de vues magnifiques.

Nul doute que les lecteurs des Annales et les membres de l'Archiconfrérie de Saint Michel auront à cœur de se la procurer ; déjà, à la sortie de la messe, des pèlerins la réclamaient !

Tous renseignements vous seront donnés dans les prochaines parutions des "Annales".

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT...

Voici quelques extraits de lettres récemment reçues. Elles montrent l'extrême variété de nos lecteurs, ainsi que les sentiments de Foi en Dieu et de confiance en Saint Michel qui les animent.

des enfants : "Depuis le 10 juin, j'ai 10 ans, et je demande à faire partie de l'Archiconfrérie ; avant, maman m'avait mise sous la protection de Saint Michel. Mon ange me protège tous les jours". (Hélène)

"Nous vous remercions de nous avoir si gentiment accueillis dans votre salle, car nous aurions pu garder un mauvais souvenir de cette journée du 20 juin si pluvieuse. Nous avons trouvé ce lieu particulièrement chaleureux. L'histoire du Mont-Saint-Michel est très impressionnante ; son architecture nous a passionné... Nous espérons retourner un jour en ce lieu qui fait partie des sept Merveilles du Monde". (Les 5ème de St Pierre Fourrier, Paris.)

"Jusqu'à présent, quand on pensait au Mont-Saint-Michel, on pensait surtout : Abbaye, moines. Maintenant, c'est un peu changé : le Mont-Saint-Michel, c'est aussi pour nous la belle salle paroissiale et l'accueil si gentil et si patient de M. le curé. Nous vous adressons un souvenir amical de Pau et de notre Béarn, où vous seriez le bienvenu". (Elodie et Béatrice)

des Evêques et des Vicaires généraux :

"Bravo pour la dernière livraison des "Annales", spécialement pour l'histoire de l'Orphelinat de Mère Le Dieu.

"Et les travaux du presbytère ? Je veux espérer que vous n'avez pas trop à souffrir des courants d'air, ni à la maison, ni à l'église".

"Je viens de recevoir le dernier numéro des "Annales" et je l'ai lu entièrement aussitôt et avec intérêt. Votre article sur la paroisse est très bon : il place bien la collaboration entre la paroisse et la Communauté de l'Abbaye.

"Je me réjouis des réalisations et des projets de votre Conseil d'Orientation pastorale : il travaille dans une ligne excellente, au service du culte de Saint Michel et de l'Eglise".

"Merci pour l'accueil si fraternel réservé au Conseil épiscopal et à moi-même en votre presbytère et au Mont-Saint-Michel, pour l'excellente soirée et l'accès aux "Imaginaires" (G.P.).

"Vous avez au Mont un ministère important, notamment en cette saison, et l'église est accueillante ! C'est précieux, aujourd'hui.

"Je reçois les "Annales", et je vous en remercie aussi : ce numéro est largement consacré aux vocations. Que la présence et l'animation spirituelle assurée par les jeunes portent des fruits".

des pèlerins :

"J'ai bien reçu le numéro des "Annales" et je vous en remercie : je suis toujours très heureuse de lire ce bulletin. Est-il possible de m'adresser le dépliant

sur la Vie religieuse au Mont-Saint-Michel que le Conseil pastoral a décidé de publier ?"

"Je vous demande mon inscription à l'Archiconfrérie de Saint Michel : je suis Normande, j'ai fait ma première communion dans une église dédiée à Saint Michel et je le prie tous les jours. Puis-je vous recommander aux prières des fidèles une dame de 78 ans qui s'appelle Micheline : elle aime beaucoup son saint patron. Elle est actuellement soignée pour des troubles du langage, conséquence d'une vie remplie d'épreuves et de chocs émotionnels. Que Saint Michel obtienne qu'elle puisse de nouveau parler et écrire normalement : elle viendra remercier son saint patron".

"Je tiens à signaler que notre groupe fait célébrer la messe du 1er Mardi de chaque mois depuis 1982 en l'église Ste Marie-Madeleine de Bruxelles, précédée du chapelet de Saint Michel, des litanies et de la prière pour la protection de notre ville dont il est le saint patron".

"Je vous prie de bien vouloir célébrer deux messes : l'une en action de grâce à la Sainte Trinité, l'autre pour les âmes du Purgatoire et à Saint Michel, pour une guérison que j'ai ressentie en moi en invoquant la Sainte Trinité et les âmes du Purgatoire. C'est pourquoi je tiens à offrir cette messe d'action de grâce".

"Pour remercier Saint Michel du succès de ma fille à son DEUG de Biologie, et de mon fils à son Baccalauréat, et pour implorer son intercession afin qu'il soit reçu à l'Ecole de la Chambre de Commerce".

"Pour faire célébrer une messe en l'honneur de Saint Michel, afin que celui-ci obtienne de Jésus-Christ son aide pour me permettre de traverser ma 93^e année sans trop d'embûches" !

"Venant au Mont-Saint-Michel, j'aimerais être reçue par vous, pour que vous m'aidiez à faire une bonne confession, afin de repartir sur de bonnes bases pour l'avenir. Il est bien vrai que l'on sent un certain réconfort à se sentir protégé, aidé et bien guidé, mais il y a encore des hauts et des bas" !

Nous continuerons de publier de temps à autre dans les "Annales" des extraits de lettres de nos abonnés.

COMMUNAUTÉ ABBAYE
B.P. 3 - Tél. : 38 60 14 47
50118 LE MONT-SAINT-MICHEL

Nicolas SIMONNET, le Conservateur du Mont-Saint-Michel à l'antenne de la Radio locale : "SÉLUNE, C'EST POSITIF en EUROPE 2"

Le 22 Juillet dernier, le Conservateur du Mont-Saint-Michel a été interviewé en direct par le directeur de la radio "SÉLUNE, c'est POSITIF", implantée depuis plus de sept ans dans le sud de notre département, ainsi que dans la région de Fougères.

Avec l'autorisation de l'intervieweur et de l'interviewé, nous publions, à l'intention de nos lecteurs, quelques passages de cette émission. Ils paraissent correspondre très exactement à ce que le Conseil d'Orientation pastorale du Mont désire promouvoir.

J.-L. C.— *L'Eglise est l'initiateur du Mont-Saint-Michel. C'est un lieu de culte, au départ. Notre siècle, précisément cette fin de siècle, n'a-t-il pas dévoyé à l'extrême l'aspect liturgique du Mont, sa vocation ?*

Nicolas Simonnet.— Tout à fait ! Sur le plan de l'histoire, c'est l'Eglise qui a construit le Mont-Saint-Michel. C'est l'Eglise qui en a fait un très grand centre de pèlerinage. D'emblée, le Mont-Saint-Michel a été architecturé et construit pour accueillir des foules qui viennent de partout. Et en cela, le pèlerin culturel d'aujourd'hui rencontre le pèlerin spirituel... C'est un endroit qui a été fait pour abriter des gens, des pèlerins, et pour répondre à des besoins spirituels. Il s'agit d'un monastère, et quand je le fais visiter, je ne parle que des moines, de leur façon de vivre matériellement, mais spirituellement aussi. La vie monastique est toujours présente.

Le mercantilisme ? Le jour où, au Moyen-Age, il y a eu un pèlerin venu prier Dieu et Saint Michel dans l'église abbatiale du Mont, il avait fait un long voyage, il avait sommeil : il a fallu un aubergiste pour lui louer une chambre ; il avait faim aussi, il a fallu le nourrir ; et il voulait repartir avec une trace matérielle de son passage : il a acheté un souvenir. J'entends dire régulièrement qu'il faudrait chasser les marchands du temple : il faut les chasser, s'ils sont dans le temple, mais, à la porte du temple, la place du marchand est tout-à-fait légitime. Le problème, c'est quand l'activité, dans le village, se prend pour le temple en elle-même !

L'ARCHICONFRÉRIE de SAINT MICHEL (B.P. 1 - 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL - FRANCE)

- Pour être admis dans l'Archiconfrérie de Saint Michel, il suffit de donner son nom de baptême et de famille, son lieu de résidence et l'année de sa naissance.
- Se faire inscrire soi-même ou par l'intermédiaire des zéloteurs, dans les registres de l'Archiconfrérie. Personne n'est valablement inscrit s'il ne le sait et n'y consent. Un billet image d'admission est remis à tout associé. Les prières de la Neuvaine sont conseillées.
- Les défunts ne peuvent devenir membres de l'Archiconfrérie. Mais leur nom peut être inscrit sur un autre registre et de ce fait ils bénéficient chaque lundi, de la célébration de la messe au Mont-Saint-Michel, à l'intention de l'Archiconfrérie.
- Les enfants de moins de 10 ans peuvent être mis sous la protection de Notre Dame des Anges et de Saint Michel. A l'âge de 10 ans il est recommandé de les faire inscrire à l'Archiconfrérie.



AVANTAGES (outre les indulgences)

- Union de prières entre tous les associés.
 - Participation chaque lundi, à la messe célébrée pour les membres associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie et chaque dimanche et jour de fête, à la messe célébrée pour les paroissiens du Mont, les bienfaiteurs du sanctuaire et des œuvres de l'Archiconfrérie.
 - De plus chaque mois, la neuvaine à Saint Michel et aux neuf chœurs des anges avec ses prières particulières est assurée au Mont du 15 au 23, en union avec chacun des membres associés de l'archiconfrérie dans le but :
 - d'appeler la protection du ciel,
 - de combattre Satan,
 - d'obtenir la grâce d'une bonne mort.
 - et la délivrance des âmes du Purgatoire.
- N.B. : • Les inscriptions ne se font qu'une seule fois dans la vie. Joindre une offrande : adultes, 30 F - défunts, 30 F - enfants, 20 F.
- Pour resserrer davantage les liens qui existent entre les Associés, il est recommandé de s'abonner aux Annales publiées 5 fois par an.

**ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS
MIS SOUS LA PROTECTION
DE NOTRE DAME DES ANGES
ET DE SAINT MICHEL**

Sabrina et Christelle DONDAS - Jean-Renaud ZOGO - Dicki DOLKAR - Aurélien DUBOIS - Vincent, Etienne et Laurent MERNILLOD - Alexandre, Rosalind, Edwin et Nicols - Benedict SIMPSON - Stéphane LESBATS - Margaux CARRIÈRE-PELÉ - Jean CLAVELY - Florian GALLE - Catherine PLAISANT - Caroline CHOUZET - Marie SERBA - Valérie MOURIER - Eric LI-YING - Magali BARRUFFOL - Martin THADEY - Mathilde SZYDYWAR - Alexandre et Claude VITRY - Gilles, Sabrina, Sophie GRONDIN - Cédric et Yoann COBRUN - Elodie LEFEBVRE - Pauline LELOUTRE - Anthony et Guillaume OLLIVIER.

* * *

PRIÈRE à SAINT MICHEL

*Protecteur de l'enfance
Saint Michel, je te choisis aujourd'hui comme protecteur
Je veux être ton ami
Garde-moi pendant mon enfance.
Aide-moi à ne pas faire le mal.
Donne-moi la joie d'être le témoin de Jésus,
et qu'avec tous ceux que j'aime, je te rencontre au Paradis.
Amen.*

* * *

INVOCATIONS

- *Saint Michel, prie pour moi.*
- *Saint Ange gardien, assiste-moi.*
- *Mon saint Patron, protège-moi.*
- *Sainte Marie, Reine des Anges, veille sur moi.*

UNIS DANS LA PRIÈRE POUR LES DÉFUNTS

• **Plus récemment décédés :**

Paul PELÉ - Edmée GINESTE - Abbé Bernard JEGO - Clair PETRO - Jean MARTINEZ - Mme GAUTHIER - Clémence BLANC - Claude ESTIER - Mme Léopold DORVAL - Mme Marie LECLERC, Moyon - Claude BIDARD, Lonlay-l'Abbaye.

• **Nous recommandons aux prières des lecteurs,
les défunts qui ont été inscrits :**

Didier DELATHIÈRE - Marie BAZIN - André PINON - Anne-Louise TEXIER - François TEXIER - Jeanne et Emile DUPUIS - Albert DUBOIS - Fernand HUN-SINGER - Karim et Samuel BISIAUX - Fernand et Delphine GOTTE - Philippe ALBERTINI - Noëlle BREUZIN - Claude TRILLOT - Bernard VAHÉ - Défunts GEORGEAULT - LEVASSEUR - SAACKÉ - Geneviève DRUET - Léon et Marie PAYET - Paul LEMARESQUET - Eugénie BÉRIN - Claude SEVET.

• **PRIONS :**

Seigneur, tu accueilles toute vraie prière et tu écoutes les appels de notre cœur. Avec toute notre affection, nous te prions pour nos chers défunts. Qu'ils trouvent auprès de toi la paix et la joie, avec ceux que tu appelles à entrer dans ton royaume. Par Jésus, notre Seigneur.
— Nous te saluons, Saint Michel, toi qui conduis les âmes dans la sainte lumière.



A VOTRE SERVICE

1) POUR VOS INTENTIONS DE MESSES :

- une messe : 65 F
- une neuvaine : 660 F (9 jours de suite)
- un trentain : 2.275 F (30 jours de suite)
- un annuel : 3.640 F (une messe par semaine pendant 1 an)

2) POUR DES FEUILLETS DE PRIÈRE (1 F l'unité) :

Neuvaine - Litanie et méthode de chapelet de saint Michel - Prières sur images bleues - Consécration - Prière de confiance dans l'épreuve (ps. 55) - Prière du vieillard.

3) POUR LES BROCHURES ET LES LIVRES :

(Nous consulter pour le tarif)

- Les Belles Légendes de Saint Michel
- Prières de la Famille
- Le mois de saint Michel
- Saint Michel et les Saints Anges
- Mon ange marchera devant toi
- Occultisme - Magie - Envoûtements

4) DIVERS :

- Médailles de saint Michel ou de saint Benoît (métal argenté) :
 - 15 mm..... 5 F
 - 20 mm..... 10 F
- Scapulaire de saint Michel..... 15 F
- Chapelet de saint Michel..... 30 F
- Jolie statue de Saint Michel (de couleur bronze)..... 150 F
- Luminaire dans le sanctuaire
(une veilleuse 5 F - une neuvaine de veilleuses 50 F)
N.B. Nous n'expédions ni cierges, ni veilleuses.

5) L'ABONNEMENT AUX ANNALES :

- Abonnement ordinaire..... 50 F
- Abonnement de soutien : toute somme supérieure à..... 50 F
- Les abonnements sont à renouveler en début d'année.
- Les abonnements faits en début d'année sont complétés par l'envoi des numéros parus depuis janvier.
- **Une seule adresse :**
BUREAU DES ANNALES - 50116 LE MONT-ST-MICHEL.
- Expédition : au reçu du paiement, soit par chèque, soit par C.C. Postal - Rennes 4-42 C. à ANNALES.

LES GRANDES FÊTES de SAINT MICHEL

• SEPTEMBRE :

SAMEDI 28 : **EGLISE PAROISSIALE**

(Pour tous ceux qui le peuvent, et afin d'éviter une foule trop importante le 29).

Messe à 11 h 00 — Vêpres à 16 h 00

Homélie de M. l'abbé Jean BÉASSE

DIMANCHE 29 : **EGLISE PAROISSIALE**

(avec la Confrérie de la chaîne des rôtisseurs)

Messe à 11 h 00

Homélie de M. l'abbé DAVOUST,
professeur honoraire à l'Université Catholique de Lille

Vêpres à 16 h 00

EGLISE ABBATIALE

Messe à 11 h 30

Homélie de Monseigneur SIMONNEAUX
ancien Evêque de Versailles

Vêpres

• OCTOBRE :

MERCREDI 16 OCTOBRE, à l'Eglise paroissiale :

FÊTE de la DEDICACE du MONT-SAINT-MICHEL

Anniversaire de la consécration du premier oratoire dédié à Saint Michel
et du premier pèlerinage en l'honneur de l'Archange
conduit par St Aubert, Evêque d'Avranches.

Messe à 11 h 00

Homélie de M. l'abbé Paul PICHARD

Archiprêtre de Valognes.

Vêpres à 15 h 00

• La messe du 16 octobre sera célébrée pour le repos de l'âme de M. Ferdinand POILVÉ, père de Nicole, l'épouse de notre sympathique et dévoué agent de police municipale Claude JAMET.

En effet, l'inhumation ayant eu lieu à Yvignac (22) le lundi 12 août, un jour d'affluence exceptionnelle au Mont-Saint-Michel, les Montois n'ont pu participer aux obsèques. Ils sont donc invités à venir témoigner leur sympathie et prier pour le repos de son âme.